

Chères citoyennes, chers citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants pour l'exercice financier 2023.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité, conformément aux modalités déterminées par le conseil.

## **RAPPORT FINANCIER**

Les états financiers de la Ville pour l'exercice 2023 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 16 946 537\$. Les différentes charges pour l'ensemble des services de la Ville, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 16 376 356\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2 047 269\$.

<b>Revenus de fonctionnement</b>	<b>16 946 537\$</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>16 376 356\$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	<b>1 477 088\$</b>

Les principaux éléments qui ont généré cet excédent sont par, notamment :

- Une gestion vigoureuse et efficiente des opérations ;
- Les revenus d'intérêt sur placement beaucoup plus élevés que prévus ;
- Revenus de taxes sur la valeur foncières plus élevés ;

La dette à long terme est passée de 17 342 700\$ au 31 décembre 2022 à 17 212 900\$ au 31 décembre 2023, soit une diminution de 129 800\$.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

La firme de vérificateur externe BCGO s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 de la Ville de Coteau-du-Lac selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada.

À la suite de son mandat, un rapport de l'auditeur indépendant a été émis avec l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Coteau-du-Lac et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de sa dette nette) et de leurs flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## **MOT DE LA FIN**

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2023 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil du 9 juillet 2024, sont ensuite transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et sont déposés sur le site Internet de la Ville au [www.coteau-du-lac.com](http://www.coteau-du-lac.com) sous le menu « La Ville », sous l'onglet « Finance ».

Andrée Brosseau, mairesse